DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

SÉCURITÉ CIVILE
COMMUNE DE LA BRÈDE

Adopter les bons réflexes !

DOCUMENT A CONSERVER

Ville de La Brède

www.labrede-montesquieu.com

La Brède ■ Montesquieu

La sécurité des habitants de notre commune qu'ils soient résidents permanents, occasionnels ou de passage, est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

L'article L125-2 du code de l'environnement stipule que "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger".

A cette fin et conformément à la réglementation en vigueur, le "Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs" (DICRIM) récapitule et définit les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés et rappelle pour chacun de ces risques la conduite à tenir, les numéros d'urgence.

Nous sommes concernés par les risques suivants :

01 Le risque Feu de Forêt

« en Gironde la forêt couvre 45 % de la superficie du département. À La Brède 61 % du territoire communal est composé d'espace forestier ou semi-naturel.»

02 Les risques météorologiques

et leurs phénomènes : tempêtes, orages.

03 Le risque Inondation

La Ville de La Brède est traversée par 4 ruisseaux : le Saucats, le Brousteyrot, le Mons et l'Estey d'Eyrans.

04 Le risque Canicule

Ce document est élaboré à partir du « Document sur les risques majeurs en Gironde » édité par les services de l'État ainsi que le PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE qui pourra être consulté en mairie.

Je souhaite que cette information essentielle et indispensable participe à notre "mieux vivre avec toujours plus de sécurité dans notre commune".

Bâtonnier Michel DUFRANC
Maire de La Brède

QU'EST CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur est un événement extérieur d'une gravité très difficile à prévoir et qui se caractérise par une faible survenance.
Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi qu'une réserve communale de sécurité civile ont été mis en place pour répondre au mieux à toutes les situations de risques majeurs.

La commune de La Brède a défini quatre risques Majeurs qui sont traités dans ce document.

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER ?

Tenez-vous informé !

- Par la télévision « FRANCE 3 »
- Par la radio : France Bleu Gironde 101 ,1 MHZ
- Par le téléphone: Météo France 0 892 680 233
- Par internet : www.gironde.pref.gouv.fr

LES MOYENS D'ALERTE DE LA MUNICIPALITÉ

1 -> Information du risque et message d'alerte sur le site internet de la ville, le panneau d'information lumineux ainsi qu' à la mairie.

2 -> La circulation du véhicule de la Police Municipale équipé d'une Rampe lumineuse avec un haut parleur intégré ainsi que du porte à porte par la réserve communale de sécurité civile.

3 -> La sirène de la caserne des pompiers déclenchée par la préfecture en cas d'alerte maximum.

Début de l'alerte : Trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant.

Fin de l'alerte : Il n'y a plus de danger, la sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes.

01 Feu de Forêt

Avant

- Débroussailler chaque année les abords de votre propriété sur environ 50m, il s'agit d'une obligation réglementaire
- Vérifier l'état des fermetures de votre habitation, l'étanchéité des portes et fenêtres
- Prévoir un tuyau d'arrosage extérieur

Pendant

- Fermer vos portes et fenêtres ainsi que les aérations. Fermer le gaz et l'électricité
- Quitter votre logement le plus rapidement possible avec vos animaux de compagnie en direction opposée au feu
- Laissez vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité
- Laisser votre portail ouvert pour faciliter l'accès aux secours

Après

- Informez les autorités de tout danger
- Apportez une première aide aux voisins
- Dans votre maison : aérez vos locaux
- Evaluez les dommages et contactez votre assureur

LES BONS REFLEXES

Mettez vous à l'abri

Fermez les volets et les fenêtres

Coupez le gaz et l'électricité

Ecoutez les messages d' alerte

Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale

02 Risque météorologique

Avant

- Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- Rentrez les animaux
- Abritez-vous hors des zones boisées
- Fermer portes et volets

Pendant

- Débranchez les appareils électriques
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures
- Ne bravez pas les intempéries
- Laissez vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité.

Après

- Ne touchez pas aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol.
- Coupez les branches qui menacent de s'abattre (en cas de doute faites appel à un professionnel)
- Evaluez les dommages et contactez votre assureur

LES BONS REFLEXES

Mettez vous à l'abri

Fermez les volets et les fenêtres

Coupez le gaz et l'électricité

Ecoutez les messages d'alerte

Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale

03 Inondation

Avant

- Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- Coupez gaz et électricité
- Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres,…
- Stationnez les véhicules sur des points hauts
- Mettez les animaux à l'abri
- Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

Pendant

- Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline)
- ou montez à l'étage
- N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

Après

- Informez les autorités de tout danger
- Apportez une première aide aux voisins
- Dans votre maison : aérez /désinfectez à l'eau de javel Chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- Evaluez les dommages et contactez votre assureur
- Assurez-vous auprès des autorités que l'eau du robinet est potable

LES BONS REFLEXES

Eloignez vous rapidemment de la montée des eaux

Fermez les volets et les fenêtres

Coupez le gaz et l'électricité

Gagnez un point haut

Ecoutez les messages d'alerte

Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale

04 Canicule

Avant

- Contrôlez la climatisation chaque année.
- Informez-vous auprès de Météo France et prenez en compte les niveaux d'alerte.
- Hydratez-vous correctement chaque jour, même sans sensation de soif.
- Pour les personnes vulnérables, déclarez-vous en mairie.

Pendant

- Respectez les consignes qui vous seront données par les services de l'état
- Pour les personnes vulnérables, faites bon accueil à la réserve communale de sécurité civile qui vous rendra visite
- Passez au moins trois heures par jour dans un endroit frais
- Buvez fréquemment et abondamment (1,5 à 2 litres/jour). Pas d'alcool
- Privilégiez les vêtements légers
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes

Après

- Continuez après l'épisode de fortes chaleurs à vous hydrater
- En cas de symptômes anormaux consultez votre médecin
- Soyez vigilants envers vos voisins et les personnes vulnérables de votre entourage

LES BONS REFLEXES

Respectez les consignes des autorités

Écoutez la radio 100.1 ou 105.5

Rafraichissez-vous régulièrement

Prenez des nouvelles des personnes vulnérables

Ne sortez pas aux heures chaudes 11h-21h

LES BONS REFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS

Préparez votre kit Sécurité

- Radio à pile
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures

N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours

Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge

Informez-vous en écoutant la radio

et en respectant les consignes données par les autorités

FRANCE Inter
FM 89.7 ou FM 92.4
FRANCE Info FM 105.5
FRANCE BLEU GIRONDE
FM 101.6 ou FM 100.1

Ne téléphoner qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours

Evacuez ou confinez-vous

Selon la nature du sinistre

NUMEROS UTILES

Mairie :	**05 57 97 18 58**
CCAS :	**05 57 97 76 92**
Pompiers :	**18 ou 112 (depuis un portable)**
Gendarmerie :	**17**
Samu :	**15**
Méteo france :	**0 892 680 233**

Mairie de La Brède - 1 Place Saint d'Etampes - 33650 La Brède
contact@labrede-montesquieucom

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE